



Respect du protocole

1 choisir un jour pour réaliser les observations :



soit le samedi 26 janvier, soit le dimanche 27 janvier 2019 (en France)

soit le samedi 2 février, soit le samedi 3 février 2019 (en Belgique)

choisir un jardin dans lequel sera effectué le comptage (privé, public ou un balcon)

2 dénombrer durant 1h les oiseaux fréquentant ce jardin,



converser pour chaque espèce identifiée que le nombre maximal d'oiseaux observés en même temps

3 ne compter que les oiseaux posés



et non ceux en vol au dessus du jardin.

4 transmettre ses observations sur le site : www.oiseauxdesjardins.fr www.natagora.be



Aidez-vous grâce au guide d'aide à l'inscription et à la saisie de données

Besoin d'aide : **Contact:** oiseauxdesjardins@lpo.fr